

Les Châteaux de la Loire

Descriptif

Notre randonnée des Châteaux de la Loire parcourt les plus beaux joyaux architecturaux de la Renaissance, en commençant par le château royal de Chambord. La liste des merveilles parcourues donne le vertige : Chenonceau, Chaumont, Amboise, Cheverny, le Clos-Lucé où vécut Léonard de Vinci...

Hébergements en hôtels très confortables avec piscines, excellents repas de traiteurs, une randonnée royale ! De 3h30 à 4h30 à cheval par jour.

Comme pour toutes nos randonnées en France, le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. Il est possible d'arriver en train à Blois-Chambord puis de prendre un taxi (40/45 €).



Programme

Jour 1 : accueil entre 16h et 19h à l'hôtel La Clef des Châteaux, Maslives (41) pour le briefing, le diner et la nuit.

Jour 2 : nous partons à cheval en Grande Sologne, forêts, colombages et briques rouges sont au rendez-vous. Nous déjeunons sur les bords du Beuvron à Bracieux, au pied de l'église Sainte-Nicaise (XIV^e siècle). En début d'après-midi, nous arrivons au plus grandiose des châteaux de la Loire, le château de Chambord, niché au cœur d'un domaine de 5000 ha. Après sa visite libre (1h30), nous rejoignons le château de Villesavin où dormiront les chevaux. Diner et nuit à l'hôtel à Tour-en-Sologne.



Jour 3 : nous repartons à cheval en direction du château de Beaugard (XV^e siècle). Dégustation de vin de l'AOC Mesland. Après la visite optionnelle du château de Beaugard (1h, magnifiques plafonds en lapis lazuli), nous repartons à cheval et quittons peu à peu la Sologne pour entrer en Touraine et rejoindre le village d'Ouchamps. Diner et nuit au Relais des Landes (piscine).

Jour 4 : nous traversons le Beuvron à Candé, et rejoignons en fin de matinée les rives de la Loire et le magnifique château de Chaumont-sur-Loire qui les surplombe. Déjeuner à proximité du château suivi de sa visite libre (1h30) et de ses magnifiques jardins. Nous chevauchons le long de la Loire jusqu'au village de Mosnes. Diner et nuit au Domaine des Thomeaux (piscine et SPA).

Jour 5 : nous reprenons les berges de la Loire pour arriver à Amboise et admirer l'extérieur de son château perché sur les hauteurs de la ville. Dégustation de vin à Amboise. Nous quittons ensuite les rives de la Loire pour rejoindre celles du Cher et le château de Chenonceau qui enjambe la rivière. Diner et nuit au domaine des Thomeaux.

Jour 6 : visite libre du château de Chenonceau (1h). Le "château des Dames" est une merveille tant par son architecture extérieure que par ses intérieurs richement meublés. Nous poursuivons à cheval par le GR du Pays des Châteaux, qui quitte les rives du Cher pour traverser la forêt de Montrichard. Déjeuner campagnard, avant l'après-midi entre val de Cher et val de Loire en direction d'Ouchamps. Diner et nuit au Relais des Landes.

Jour 7 : pour cette dernière journée, nous quittons les paysages tourangeaux et retrouvons peu à peu ceux de la Sologne. Nous déjeunons au pied du château de Cheverny, qui a inspiré à Hergé le château de Moulinsart. Dégustation de vin Cheverny AOC. Visite libre (1h) avant de rejoindre Courmémé à travers des forêts giboyeuses peuplées de cerfs, biches et sangliers. Arrivée aux écuries vers 18h pour un départ libre à partir de 19h après le pot de l'amitié.



Départ	Retour	Prix
26.04.2024	2.05.2024	1 890 €
24.05.2024	30.05.2024	1 890 €
2.06.2024	8.06.2024	1 890 €
28.06.2024	4.07.2024	1 890 €
20.09.2024	26.09.2024	1 890 €
18.10.2024	24.10.2024	1 890 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Standing

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en Val de Loire, hébergements en hôtels très confortables, la plupart avec piscine. Déjeuners champêtres complets élaborés par notre traiteur, ou pris dans des restaurants locaux, diners pris dans les beaux hôtels du parcours. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Blois, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 5-16°, mai 9-19°, juin 12-23°, juillet 13-25°, août 13-24°, septembre 11-21°, octobre 7-16°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les nuits d'hôtel en chambres doubles, tous les repas.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Val de Loire, l'assurance multirisques, les boissons autres que l'eau, les droits d'entrée des monuments, les dépenses personnelles. Pour les cavaliers se rendant à Blois en train, le tarif des taxis vers Maslives est de 40/45 €. Le supplément chambre individuelle est de 360 €, il s'applique en cas de nombre impair de cavaliers/cavalières. Pour les cavaliers souhaitant rester une nuit supplémentaire après la randonnée, le tarif est de 100 € par personne en chambre double ou 150 € en chambre individuelle.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Le poids maximum est de 85 kg pour cette randonnée.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces naturels que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

